

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23695**

Intitulé

Auteur réalisateur de documentaire

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son (La Fémis)	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323 Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'auteur réalisateur de documentaire, appelé aussi documentariste, a la responsabilité de la conception et de la réalisation artistique et technique du documentaire. Le secteur du documentaire ayant très peu de scénaristes en tant que tels, le documentariste a fréquemment la charge de l'écriture de son projet et ce, tout au long du processus de création qui conduit à la réalisation du documentaire.

Liste des activités visées par le titre

- A 1. Définition du sujet et des enjeux d'un projet de film documentaire
- A 2. Ecriture d'un projet de film documentaire
- A 3. Réalisation d'un documentaire
- A 4. Direction du montage et des finitions d'un documentaire
- A 5. Promotion de son projet de documentaire et recherche de partenaires

Le (la) titulaire est capable de :

- C1 - Elaborer la méthode d'approche de son sujet documentaire et définir son point de vue cinématographique ; identifier les situations, les lieux, les personnes, en lien avec son sujet ; repérer, observer les lieux, les situations, les personnes choisis pour le film ; établir des relations avec les personnes, les institutions en vue de leur participation au film ; documenter son projet
- C2 - Résumer son projet par écrit ; expliciter dans une note d'intention les motivations et intentions à l'origine du documentaire ; décrire et contextualiser les situations, caractériser les protagonistes et leur évolution, imaginer les événements ; élaborer une narration, une dramaturgie, une ligne directrice, définir les temporalités du film, ses rythmes et ses temps forts ; concevoir et décrire le dispositif filmique, identifier ses sources d'inspiration et ses influences artistiques
- C3 - Choisir son mode de tournage, les moyens techniques, les durées et conditions de tournage ; expliquer ses choix de mise en scène, sa vision du film, ses intentions à son équipe de tournage ; clarifier et préciser ses intentions aux protagonistes, susciter leur participation ; diriger la mise en scène ; adapter sa mise en scène aux imprévus
- C4 - Identifier l'enjeu de chaque séquence et concevoir un plan de montage ; communiquer sa vision du film au monteur ; trouver le fil conducteur, la progression et le rythme du film lors du montage des séquences ; concevoir la bande sonore, les textes visuels et/ou sonores du film ; analyser et évaluer les remarques ou les propositions des différents collaborateurs pour améliorer son montage
- C5 - Situer son projet dans un environnement de production et identifier les soutiens, les partenaires potentiels et leurs critères de sélection ; concevoir un document de présentation destiné à des partenaires potentiels qui synthétise et valorise son projet de documentaire ; synthétiser son projet de documentaire et en exprimer les intentions dans un pitch oral de quelques minutes ; défendre son projet, expliquer argumenter ses choix et convaincre des partenaires

Blocs de compétences

Bloc 1 : Définir le sujet et les enjeux d'un projet de film documentaire

Bloc 2 : Ecrire un projet de film documentaire

Bloc 3 : Réaliser un documentaire

Bloc 4 : Diriger le montage et les finitions d'un documentaire

Bloc 5 : Promouvoir son projet de documentaire et rechercher des partenaires

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Production cinématographique, Production audiovisuelle

Auteur-Réalisateur de documentaire, documentaire, réalisateur

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1304 : Réalisation cinématographique et audiovisuelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Pour obtenir la certification, le candidat doit avoir validé les 5 blocs de compétences et soutenir devant un jury son dossier de présentation du projet de documentaire. Chaque bloc de compétences validé fera l'objet de l'émission d'un certificat sur lequel figurent, les intitulés de la certification et du bloc de compétences.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 23695 - Réaliser un documentaire</p>	<p>Descriptif Choisir son mode de tournage, les moyens techniques, les durées et conditions de tournage. Expliquer ses choix de mise en scène, sa vision du film, ses intentions à son équipe de tournage. Clarifier et préciser ses intentions aux protagonistes, susciter leur participation. Diriger la mise en scène. Adapter sa mise en scène aux imprévus.</p> <p>Modalités d'évaluation <i>Pour la formation</i> : projet professionnel et mise en situation individuelle</p> <p>1. Evaluation de livrables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document préparatoire au tournage - Rushes : essais filmés et repérages visuels et sonores réalisés par les candidats <p>2. Mise en situation professionnelle sous la forme d'une présentation orale à une équipe de tournage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expliquer ses choix de mise en scène, de son mode de tournage et des moyens techniques, sa vision du film, ses intentions <p>3. Exposé oral des événements du tournage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Echanges et analyse critique à partir du visionnage de rushes du documentaire réalisés par les candidats <p><i>Pour la VAE</i> : explicitation des choix artistiques et techniques, extrait de film faisant l'objet de la VAE</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 23695 - Ecrire un projet de film documentaire</p>	<p>Descriptif résumer son projet par écrit : situation(s), lieu(x), temporalité(s) et enjeu principal du projet documentaire. Expliciter dans une note d'intention les motivations et intentions qui sont à l'origine du projet documentaire. Décrire et contextualiser les situations, caractériser les protagonistes et leur évolution, imaginer les événements qui peuvent se produire. Elaborer une narration, une dramaturgie, une ligne directrice. Concevoir le dispositif filmique.</p> <p>Modalités d'évaluation <i>Pour la formation</i> : projet professionnel</p> <p>Evaluation de livrable : dossier de documentaire (résumé, note d'intention, synopsis ou développement du film, note de réalisation)</p> <p><i>Pour la VAE</i> : explicitation du parcours d'écriture, dossier de documentaire (résumé, note d'intention, synopsis ou développement du film, note de réalisation)</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 23695 - Promouvoir son projet de documentaire et rechercher des partenaires</p>	<p>Descriptif Situer son projet dans un environnement de production et identifier les soutiens. Concevoir un document de présentation destiné à des partenaires potentiels qui synthétise et valorise son projet de documentaire. présenter son projet de documentaire et en exprimer les intentions dans un pitch oral de quelques minutes. Expliquer, argumenter ses choix et convaincre des partenaires.</p> <p>Modalités d'évaluation <i>Pour la formation</i> : projet et mise en situation professionnelle 1. Evaluation de livrable - Document de présentation de son projet contenant la description et la promesse du film à venir 2. Mise en situation professionnelle sous la forme d'une présentation orale face à un jury - Pitch oral de 4' de son projet de film suivi d'un visionnage d'un extrait du film documentaire et d'échanges avec le jury <i>Pour la VAE</i> : Eléments et pièces du contexte de production et de diffusion (participation à des résidences, retours des commissions d'aide, ..), pitch oral d'une oeuvre faisant l'objet de la VAE.</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 23695 - Diriger le montage et les finitions d'un documentaire</p>	<p>Descriptif Identifier l'enjeu de chaque séquence et concevoir un plan de montage. Communiquer sa vision du film au monteur oralement. Trouver le fil conducteur, la progression et le rythme du film. Concevoir la bande sonore, les textes visuels et/ou sonores du film. Analyser et évaluer les remarques ou les propositions des différents collaborateurs pour améliorer son montage.</p> <p>Modalités d'évaluation <i>Pour la formation</i> : projet professionnel et mise en situation individuelle 1. Evaluation de livrables : - Plan de montage - film esquisse aux différentes étapes du montage 2. Mise en situation professionnelle sous la forme d'une présentation orale du film esquisse à un monteur <i>Pour la VAE</i> : explicitation des choix de montage, extrait de film faisant l'objet de la VAE</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 23695 - Définir le sujet et les enjeux d'un projet documentaire	<p>Descriptif Elaborer la méthode d'approche de son sujet documentaire et définir son point de vue cinématographique. Identifier les situations, les lieux, les personnes, en lien avec son sujet. Repérer, observer les lieux, les situations, les personnes et préciser ceux qui seront choisis pour le film. Etablir des relations avec les personnes, les institutions en vue de leur participation au film. Documenter son projet : mener des recherches bibliographiques, historiques, sociologiques, etc.. pour enrichir le sujet.</p> <p>Modalités d'évaluation Pour la formation : projet professionnel - évaluation de livrables : résumé et note d'intention - exposé oral de sa méthode d'approche du sujet, du point de vue et du traitement cinématographique choisi Comptes rendus oraux, écrits, visuels et/ou sonores des repérages, des rencontres et des recherches (personnages, lieux, potentiel narratif) <i>Pour la VAE</i> : explicitation de sa méthode d'approche, résumé et note d'intention</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	1 producteur 1 auteur-réalisateur 1 responsable pédagogique
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X	1 producteur 1 auteur-réalisateur 1 responsable pédagogique

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Auteur-réalisateur de documentaire" avec effet au 01 décembre 2004, jusqu'au 25 juillet 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 11 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 21 juillet 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Auteur réalisateur de documentaire" avec effet du 21 juillet 2018, jusqu'au 21 juillet 2023.

Pour plus d'informations

Statistiques :

environ 12 certifications délivrées annuellement

<http://www.femis.fr>

Autres sources d'information :

formation.continue@femis.fr

La Fémis

Lieu(x) de certification :

Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son (La Fémis) : Île-de-France - Paris (75) [6 rue Francoeur 75018]

La Fémis - 6 rue Francoeur - 75018 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

La Fémis - 6 rue Francoeur - 75018 Paris

Historique de la certification :